

N° 44

Le périodique de Tannay
Edition spéciale juin 2021

leTannayroli

A la croisée des chemins

Bilan & perspectives !

Sommaire

Editorial	Ninon Pulver Picot	
Au moment de prendre congé !	Ecole, culture et sport	7
Serge Schmidt	Mies et Tannay	
Le Syndic sur tous les fronts	Bilan d'une heureuse collaboration	8
Nathan Finkelstein	Nouvelle législature 2021-2026	9
Des activités diverses et passionnantes	Les objectifs de la nouvelle Municipalité	9
Guy van Gelder	Répartition des dicastères de la Municipalité 2021-2026	10-11
Au service du bien vivre ensemble	Souvenirs du 1 ^{er} août 2017	12
Denise Rudaz		
Finances et constructions		
à l'heure du bilan		



© Lucien Kolly



Serge Schmidt
Syndic

Au moment de prendre congé !

Chères et chers Tannayrois,
Comme toute activité humaine, l'exercice d'un mandat politique procure satisfactions et frustrations. Mes dix ans à la tête de l'équipe municipale ont été riches de tâches variées, de gestion, d'animation, de contacts divers, d'écoutes et de conseils et j'en retire un sentiment des plus positifs. Avec des collègues motivés, nous avons tenté de répondre, au quotidien, à l'attente de nos concitoyens, tout en développant des projets conséquents comme la nouvelle UAPE, la route Suisse, la déchèterie intercommunale, la rénovation de la Buvette, la zone lacustre et le port. Je relèverai aussi la bonne collaboration que la Municipalité, tout au long de ces années, a pu entretenir avec notre Conseil communal.

La marge de manœuvre dont dispose une équipe municipale dans la gestion d'une commune est toutefois restreinte et cela peut être frustrant. La multiplication des prescriptions cantonales et fédérales et la complexité des nouvelles réglementations

compliquent singulièrement leur mise en pratique. D'autant plus que les communes n'ont aujourd'hui que bien peu de latitude dans la gestion de leur budget, une fois décomptées les charges péréquatives qui leur sont imposées. En fait, elles n'ont que peu de prises sur nombre de décisions qu'elles sont contraintes d'appliquer. Nous avons néanmoins tenté de le faire en favorisant le dialogue et en gardant à l'esprit, que dans la mesure du possible, l'intérêt de nos concitoyens devait primer.

Favoriser un développement harmonieux de notre village a été quoiqu'il en soit l'une de nos préoccupations. Sachant l'attractivité qu'exercent nos communes de Terre Sainte et la volonté du canton de densifier, ça n'allait pas de soi. Certains de nos concitoyens, parmi les anciens notamment, s'en sont inquiétés. Il est vrai qu'en dix ans, la population de notre village a sensiblement augmenté, les constructions se sont multipliées, avec des réalisations architecturales nouvelles, parfois discutées. Il reste que malgré tout,

la commune a néanmoins gardé son agréable caractère villageois.

Au moment de quitter mes responsabilités, j'aimerais vous remercier, chacune et chacun pour l'intérêt que vous avez porté à notre activité. J'adresse en particulier de chaleureux remerciements à mes collègues, municipales et municipaux, ainsi qu'à notre équipe administrative et technique. J'ai souvent rappelé que nous étions au service de notre communauté et c'est bien dans cet esprit, par une écoute bienveillante, dans le respect du droit et des réglementations, qu'en ensemble nous avons mené notre action, aussi bien que possible, étant bien entendu que la politique, comme on l'a dit justement, n'est que l'art du possible !

Emmenée par Denise Rudaz, une équipe dynamique prend désormais le relais, avec de beaux projets ! Elle se présente à vous dans ce numéro spécial et je lui adresse mes vœux bien chaleureux de plein succès !

Serge Schmidt
Syndic



Serge Schmidt

Le Syndic sur tous les fronts

Au sein d'une commune, le syndic est en fait un touche à tout et cette législature en a été le parfait exemple.

Comme l'une de ses tâches essentielles est d'animer et de contrôler toutes les branches de l'administration et de l'activité de la Municipalité, mon travail n'a pas manqué. D'autant que cette législature a été marquée par le départ de Madame Catherine Gandolfi, notre secrétaire communale pendant plus de vingt ans, laquelle était en quelque sorte la mémoire vivante de notre commune. Sachant que la secrétaire communale joue un grand rôle au sein de l'administration, son remplacement s'est heureusement fait dans les meilleures conditions puisque nous avons pu engager en janvier 2017 Madame Ariane Katzarkoff qui, aujourd'hui bien secondée par Madame Ségolène Brouet, a très vite trouvé ses marques. Je leur adresse, ainsi qu'à l'ensemble de nos collaborateurs, de vifs remerciements.

Ces dernières années, les tâches en matière d'aménage-

ment urbain et de permis de construire ayant très sensiblement augmentés, nous avons également décidé l'an dernier de créer un nouveau poste de technicien communal. C'est Monsieur Teodoro Rossolino, architecte de formation, qui se charge désormais de ce travail avec compétences.

Autre moment fort de cette législature, la crise sanitaire qui s'est fâcheusement invitée l'année dernière et qui a perturbé l'activité de notre bureau. Nous avons certes, dès le 17 mars 2020, momentanément et durant quelques semaines fermé l'administration, mais nos employés sont restés en activité, à tour de rôle en présentiel ou en télétravail. Ce qui nous a permis, malgré tout, d'assurer en totalité l'ensemble des missions qui nous incombe. Durant toute cette période, nous avons mis en place un service d'aide à la personne et j'ai eu à cœur d'informer réguliè-

ment nos concitoyens de l'évolution de la situation.

Le syndic est aussi en charges des relations extérieures et à ce titre j'ai participé, ces cinq dernières années, à de très nombreuses séances organisées par diverses associations, notamment dans le cadre de Région de Nyon, l'ex-Conseil régional, l'Association des communes du district ainsi qu'àuprès d'ARSCO SA. L'assemblée des syndics de Terre Sainte a été aussi pour moi l'occasion d'intéressants échanges, ce qui m'amène à penser que nos communes ayant tellement en commun, il serait désormais utile de ranimer la flamme de possibles fusions entre nous. Votre syndic était également président de la commission des naturalisations ainsi que de la commission culturelle de Terre Sainte. Autant de contacts enrichissants qui témoignent de la bonne entente qui règne entre communes du district.



Nathan Finkelstein



Nathan Finkelstein,
Vice-syndic

Des activités diverses et passionnantes

Six ans se sont écoulés depuis mon élection en mars 2015. Ces années ont été **riches en expérience et une occasion d'apprendre dans des domaines aussi divers que l'aménagement du territoire, les constructions, la gestion du cycle d'eau (fourniture de l'eau potable jusqu'à sa restitution au lac après son passage par la station d'épuration). J'ai pu également participer à notre organisation de défense contre l'incendie et la mise en fonction de notre déchèterie intercommunale.**

Les journées étaient bien remplies entre la gestion des projets et les tâches quotidiennes souvent pour répondre aux questions des habitants.

Le traitement des dossiers de **demande d'autorisation de construire** a certainement requit la majorité de mon **temps. C'est un secteur extrêmement fourni en lois et règlements qui nécessite une**

construire m'a donné l'occasion de rencontrer des Tannayrolis. Cependant, la préparation des réponses aux nombreux « recours » formulés contre des constructions ont **pris beaucoup d'énergie et d'argent qui auraient pu servir à des sujets plus utiles pour notre commune.** Fait notable, **la Municipalité n'a perdu aucun cas devant un tribunal pendant cette législature.**



interprétation avisée pour déterminer ce qui peut ou ne peut pas être autorisé. Le traitement des permis de

Le temps nécessaire à consacrer à l'aménagement du territoire varie selon les législatures. En effet, un plan d'affec-

fection communal (PACoM) doit être révisé tous les 15-20 ans. Nous avons été particulièrement gâtés car non seulement on a dû réviser notre PACoM mais la situation a été exacerbée par les conséquences de la nouvelle **Loi sur l'aménagement du territoire** qui impose une réduction de droits à bâtrir. En outre les effets du Covid ont engendré un retard considérable (7 mois) lors de la procédure engagée auprès du canton. Le PACoM a été mis à **l'enquête publique et nous traiterons autant que possible les oppositions reçues avant la fin de cette législature.** La nouvelle Municipalité terminera ces procédures.

J'aimerais rajouter que le soutien des employés communaux a été essentiel pour la concrétisation de toutes ces activités.

En résumé, j'ai beaucoup apprécié d'avoir eu la possibilité de servir ma commune pendant ces six années et je présente tous mes vœux à la nouvelle équipe.



Guy van Gelder

© Lucien Kelly



Au service du bien vivre ensemble

Cette législature a vu l'aboutissement de deux grands projets envisagés depuis des décennies. D'une part le chantier de rénovation de la route Suisse et de l'autre, le feu vert pour le démarrage de la construction d'un nouveau port.

Il faut ajouter à cela une série **d'initiatives plus petites mais importantes** pour le village pour améliorer la sécurité, le bien vivre et la beauté de nos espaces publics. Voici une liste non exhaustive de ce qui a été accompli :

- Nous avons été très actifs pour soutenir le projet intercommunal et cantonal de rénovation de la Route Suisse, soutient qui n'était pas forcément partagé au début par tous les intervenants. Aujourd'hui, nous avons une route qui est belle, plus silencieuse, plus sûre, en particulier avec le giratoire Duvillard qui change radicalement pour nous l'accès à la route Suisse. Les cyclistes ont aussi trouvé un aménagement enfin digne de ce nom.

- Des trottoirs ont été construits, par exemple celui qui contourne l'ancienne déchèterie au coin de la route Duvillard et des Pralets ou encore route de Malcroissant combiné avec un passage pour piéton. Les priorités ont été modifiées à la

route Duvillard pour améliorer la sécurité et deux carrefours ont été partiellement redessinés.

- Au giratoire sur la route de Saint-Cergue, en collaboration avec le propriétaire de la parcelle voisine, un mur a été reculé pour pouvoir élargir le trottoir côté Mies
- Les deux places de jeux ont été entièrement rénovées et sécurisées dès le début de la législature.



© Lucien Kelly

et ainsi fortement améliorer la visibilité.

- Des mesures ont été prises pour réguler le stationnement au centre du village pour éviter les voitures ventouses et offrir des places pour les visiteurs de

nos commerces et restaurant. Le nombre de places a aussi été augmenté par la **réorganisation de l'espace de l'ancienne déchèterie**.

La fonction de Municipal est aussi un travail au quotidien avec les collaborateurs des services administratifs et des espaces extérieurs. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur action et leur soutien sans faille.

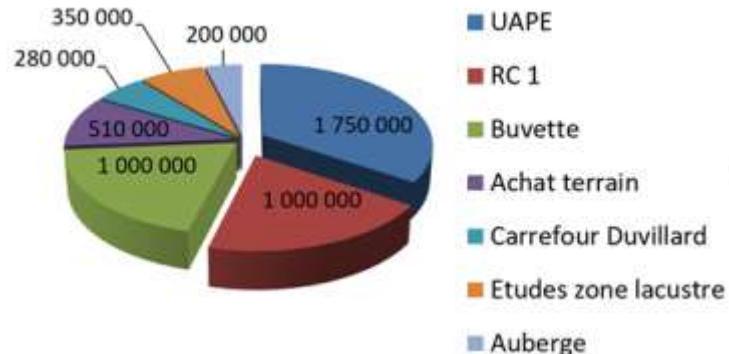
Guy van Gelder,
Municipal



Finances et constructions à l'heure du bilan

Au cours de ces cinq dernières années de législature, des améliorations immobilières se sont réalisées. Tout d'abord la rénovation de la Buvette de la plage suivie par la modernisation de l'Auberge communale et des chambres d'hôtel. A cela s'ajoute la construction d'une Unité d'Accueil de la Petite Enfance (UAPE) qui sera terminée fin juin.

Concernant les finances, nous avons eu des hauts et des bas, mais nous constatons que la situation financière actuelle de la commune est saine et de nombreux investissements ont été réalisés.



Denise Rudaz,
Municipale



Ninon Pulver Picot,
Municipale

Ecole, sport et culture

J'ai eu l'immense honneur d'être élue, en 2016, en tant que Municipale, alors que je n'avais aucune expérience politique ou associative préalable.

Héritière du dicastère des écoles, du sport et de la culture, j'ai rapidement adoré l'aspect "intercommunal" de ce poste.

Dans le cadre de l'AJET (Accueil de Jour des Enfants de Terre Sainte) et en tant que vice-présidente, il s'agit de gérer 3 crèches, 7 UAPE (Unité d'Accueil pour la Petite Enfance), 18 AMF (Accueil Mamans de Jour) et

un budget de plus de 12 millions, pour offrir à nos enfants le meilleur accueil possible.

ARSCO SA, après sept ans de péripeties judiciaires, a enfin reçu le feu vert pour se lancer dans l'ambitieux projet de construction d'une piscine-patinoire.

ASCOT (Association Scolaire de Terre Sainte) gère les activités périscolaires (transports et restaurants scolaires, devoirs surveillés, etc.) pour un budget de 11 millions.

Au niveau communal, j'ai mis l'accent sur la protection de l'environnement et la mobilité

douce: subvention à l'achat de vélos électriques, suppression de l'emploi de pesticides, participation à la "marche des déchets", la "nuit est belle", furent quelques exemples d'action.

Si cela n'a pas été toujours facile de faire coïncider ma vie professionnelle encore trépidante (avocate et média-trice) avec mon activité de Municipale, c'est avec enthousiasme que j'envisage la législature à venir au sein d'une nouvelle équipe dynamisante et à majorité féminine !

Mies et Tannay

© Lucien Kolly

Bilan d'une heureuse collaboration

Cette législature a été marquée par une parfaite collaboration entre deux Municipalités de Mies, Claude Hilfiker et Guy Dériaz, Nathan Finkelstein et moi-même (le Copilac), sur la question de la mise en valeur de la zone lacustre en faisant fi des frontières communales.

L'objectif était d'avoir une vision d'ensemble, en abordant tous les thèmes ; plage de Mies, buvette, port, chantier naval, renaturation du Torry, zone de détente côté

Tannay, etc. A l'initiative de Nathan Finkelstein, la réflexion avait débuté il y a six ans, avec un groupe de citoyens de différents horizons et ensuite soutenue par un urbaniste pour arriver à une esquisse de réorganisation de **l'ensemble de la zone**.

Bien des réunions plus tard,

avec le soutien des deux Municipalités, les projets sont devenus de plus en plus précis et concrets et ont ainsi pu être présentés à la population et ensuite soumis, sur la question du port, au verdict **d'une consultation publique**.

Le résultat de 80% en faveur du projet a été un nouvel élan qui a permis de convaincre les deux Conseils **communaux d'accorder des crédits d'études pour les questions techniques pour la construction d'un port, pour** la renaturation du Torry mais aussi pour tenir compte de toutes les obligations légales et environnementales. La commune de Tannay a aussi racheté au canton **l'ensemble**

de la parcelle entre le port actuel et la route Suisse et la parcelle où se trouve la buvette. **L'objectif était d'avoir la maîtrise sur l'utilisation de** ces surfaces.

Le futur port, le plan d'affectation intercommunal pour la zone lacustre, la renaturation du Torry, le pavillon central pour des installations sanitaires et techniques, tous ces projets ont été mis à l'enquête publique en octobre et novembre 2020. Le projet de port et le plan d'affectation ont également été approuvés par les deux Conseils communaux **en début d'année 2021. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les dernières procédures au niveau cantonal s'achèvent et permettront** bientôt de pouvoir concrétiser les projets.

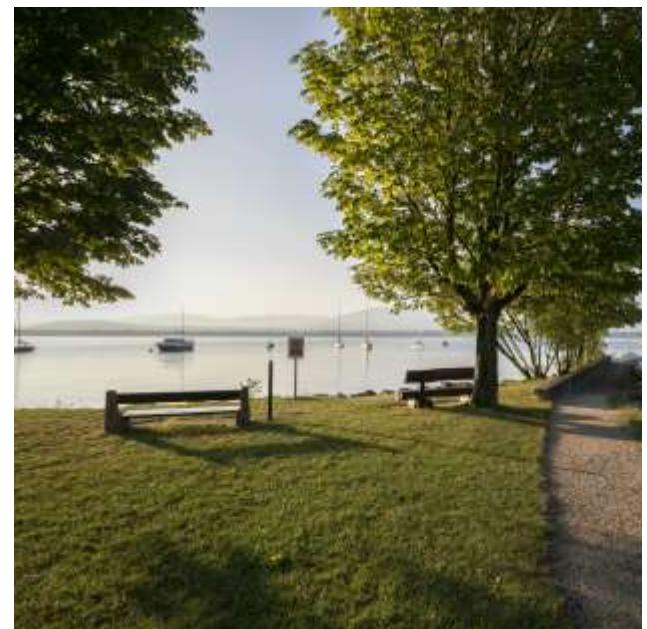
Depuis environ 40 ans, les municipalités successives ont présenté des projets de développement pour cette zone qui ont tous été abandonnés les uns après les autres pour diverses raisons. Si nous avons pu, en peu de temps, mettre sur pied un projet largement accepté et sur le **point d'être réalisé, c'est tout d'abord parce que c'est un beau projet, mais surtout**

grâce à une approche très participative, un esprit **d'équipe et une complicité** remarquable des membres du Comité de pilotage.

Dès la nouvelle législature qui démarra le 1^{er} juillet, deux nouveaux municipaux de Tannay rejoindront l'équipe du CoPiLac. Depuis leur assermentation, ils ont déjà participé à quelques séances de travail pour une poursuite harmonieuse des projets.

Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite.

Guy van Gelder





De gauche à droite :
Fabrice Beaux,
Ninon Pulver Picot,
Denise Rudaz,
Claus Hässig,
Marie-Noëlle Favarger Schmidt

© Lucien Kolly

Nouvelle législature 2021-2026

Toute l'équipe de la future Municipalité tient à remercier chaleureusement les Tannayrolis de leur soutien. Nous aurons à cœur de répondre au mieux à leur confiance afin que la vie à Tannay continue à être agréable comme cela a été le cas lors de la législature précédente. La Municipalité est toutefois consciente que notre **commune doit évoluer pour répondre aux besoins de la population et aux défis qui l'attendent.**

Les deux Municipales sortantes, Denise Rudaz et Ninon Pulver Picot tiennent à remercier chaleureusement le Syndic, Serge Schmidt et les deux Municipaux, Guy van Gelder et Nathan Finkelstein,

qui cessent leurs activités à la fin de cette législature. Ce furent des collègues efficaces, collégiaux et sympathiques. Ils **ont mis un point d'honneur à** nous laisser une Municipalité sans problème majeur à ré-

soudre. L'aide et les conseils qu'ils apportent aux nouveaux venus seront tout particulièrement appréciés.

Les objectifs de la nouvelle Municipalité

Il est difficile aujourd'hui de prévoir quelle sera la situation économique ces prochaines années. Pour le moment, nous allons nous concentrer sur les projets en cours, à savoir la construction du port et l'amélioration de la zone lacustre ainsi que l'entretien de notre patrimoine qui requiert une constante attention car nous ne sommes jamais à l'abri d'une surprise.

Si l'économie se rétablit suffisamment, nous avons l'intention de construire un petit immeuble avec un parking souterrain à l'emplacement de l'ancienne déchèterie, en face du château, à l'angle des routes F.-L.-Duvillard et des Pralets.

Au niveau des différentes améliorations, il sera nécessaire d'élargir le chemin des Vallières afin de faciliter la circulation pour les parents amenant leurs enfants à l'école. La construction d'une voirie s'avère également in-

dispensable car les locaux actuels sont trop exigus.

Ces objectifs ne sont ni immuables ni exhaustifs et, en fonction des besoins et des circonstances, nous les réadapterons au fur et à mesure.

Répartition des dicastères de la Municipalité 2021-2026



© Lucien Kolly

Denise Rudaz

Pour la Syndique, **Denise Rudaz, il s'agit de gérer l'administration** communale et de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins de ses habitants. En parallèle, il est intéressant, grâce aux réunions régulières des

syndics de Terre Sainte **et du district d'être** informé de ce qui se passe dans les communes avoisinantes pour être en phase avec les attentes des uns et des autres.

Deux dicastères importants s'ajoutent à sa-

voir, la gestion des bâtiments communaux, la construction éventuelle de nouveaux bâtiments ainsi que la gestion de la déchèterie intercommunale que nous partageons avec les communes de Chavannes-des-Bois et Commugny.



Ninon Pulver Piccot

Ninon Pulver Piccot, Municipale des écoles durant la dernière législature, conserve le même dicastère et con-

tinue à siéger au sein du **Conseil d'administration de** la société ARSCO SA.

A cela s'ajoute les dicastères de la gestion

des transports, du sport, de la jeunesse et du développement durable.



Législature 2021-2026

© Lucien Kolly

Claus Hässig

Claus Hässig devient responsable des finances, dicastère clé puisque sa bonne gestion permet de faire face aux diverses dé-

penses propres à une **commune et d'envisager** de nouveaux investissements. Il est également en charge de la gestion du port actuel,

du suivi des travaux du futur port en collaboration avec la Municipalité de Mies en remplacement de Guy van Gelder.



Marie-Noëlle Favarger Schmidt

Marie-Noëlle Favarger Schmidt, ancienne Conseillère communale, prend en charge les

naturalisations, les routes et parkings, la gestion du personnel communal, les affaires

culturelles, les espaces verts, le cimetière et la sécurité de la commune.



Fabrice Beaux

Fabrice Beaux est en charge de la police des **constructions**. C'est à lui qu'échoit le contrôle des nouvelles construc-

tions ou la transformation d'habitats existants. Il est également responsable des travaux du port en colla-

boration avec la Municipalité de Mies en remplacement de Nathan Finkelstein.



Ces dicastères ont été attribués en fonction des souhaits des uns et **des autres mais rien n'est définitif et nous pourrons, par la suite si c'est nécessaire, réajuster leurs répartitions.**



le Tannayroli

Souvenirs du 1^{er} août 2017



Editeur
Commune de Tannay

Responsable
Serge Schmidt

Rédaction
Serge Schmidt
Denise Rudaz
Guy van Gelder
Nathan Finkelstein
Ninon Pulver Piccot

Conception &
mise en page
Fabrice Nassisi
Tamara Blanchoud

Impression
Imprimerie de Versoix

N° 43
Imprimé sur papier recyclé

© Oxana Besenta